



Syndicat **LA FSU TERRITORIALE 87**

Section de la Ville de Feytiat

Local syndical -Maison de la famille et de la petite enfance

14 avenue Frédéric Legrand à Feytiat

☎ 07 87 36 20 22 ✉ lafsuterritoriale87@sfr.fr 🌐 <https://lafsuterritoriale87.fr>

IL NE SUFFIT PAS QUE D'ÊTRE CONTRE ! ...

AVEC LE SYNDICAT LA FSU TERRITORIALE 87, PRINCIPALE FORCE DE PROPOSITION, POUR LA DEFENSE DU STATUT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTES TERRITORIALES ET DES AGENTS TERRITORIAUX DE LA HAUTE-VIENNE !

LA FSU TERRITORIALE 87 SUR TOUS LES FRONTS

UNE SOLIDE EQUIPE SYNDICALE

- Unie autour de quelques 600 adhérentes et adhérents issu.e.s des collectivités territoriales et établissements publics du département.
- Présente, et surtout **active**, au titre de **syndicat majoritaire** dans la plupart des instances départementales (Comité Social Territorial du CDG 87, Commissions Administratives Paritaires, Comité des Œuvres Sociales, Conseils Médicaux, Conseils de disciplines, ainsi qu'un grand nombre de CST de collectivités de plus de 50 agent.e.s, dont celui de Feytiat).

UN SYNDICAT DEPARTEMENTAL FORT DE 6 PERMANENTS SYNDICAUX A VOTRE ECOUTE

- Un numéro de téléphone **05 87 41 62 29** à votre disposition pour vous aider à faire valoir vos droits et trouver des réponses à toutes les questions qui vous préoccupent.



DES REVENDICATIONS CLAIRES ET DES ACTIONS CONCRETES PORTEES PAR NOTRE SYNDICAT :

- Pour la mise en lumière et la défense des métiers de la fonction publique territoriale dans l'Ecole (**ATSEM, personnels d'animation**) soutenue au niveau national au congrès de la FSU à Rennes par notre syndicat départemental... et une grande **victoire** obtenue sur ce secteur dans une commune de l'agglomération de Limoges...
- De vraies propositions **pour lutter contre la mesure injuste et injustifiable de la baisse de la rémunération en cas d'arrêt maladie.**
- Pour une action sociale plus juste et accessible à toutes et à tous au sein du **COS 87**. Nos élu.e.s **FSU** ont notamment proposé et obtenu la gratuité de la cotisation au COS pour tou.te.s les agent.e.s, l'augmentation et la diversification des prestations proposés aux adhérent.e.s.



- Dans le cadre de la **Protection Sociale Complémentaire, volets prévoyance et mutuelle** santé, notre syndicat a impulsé et obtenu, au sein d'une vraie concertation, la mise en place d'un comité de pilotage au CDG87 afin de défendre les intérêts de tous.t.e.s les agent.e.s, quel que soit leur cadre d'emploi.
- Un **accompagnement efficace**, par le biais de la médiation ou de la saisine du Tribunal Administratif lorsque cela est nécessaire, pour tou.te.s les agent.e.s subissant des injustices au sein de leur collectivité.
- Pour la mise en œuvre de **mesures spécifiques** destinées aux agentes souffrant de règles douloureuses, voire invalidantes (expérimentations déjà en place grâce aux élus FSU dans plusieurs collectivités du département).
- Et un grand nombre de **victoires obtenues** sur de nombreuses collectivités du département et au delà, par le biais d'une **action rapide, efficace et cohérente...**

A LA MAIRIE DE FEYTIAT

- **Notre syndicat FSU** impulse et défend les sujets essentiels qui concernent tou.te.s les agent.e.s, quel que soit leur service (les compensations demandées suite au passage aux 1607h, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour laquelle seule la FSU a rédigé un courrier au Maire, la mise en œuvre des registres santé sécurité au travail, véritable outil de protection des agent.e.s, la protection sociale complémentaire qui nous concerne tou.te.s, les visites de services en vue de repérer d'éventuels dysfonctionnements au sein des services...).
- **Notre syndicat FSU** n'hésite pas à solliciter des rendez vous au Maire ou à interpellier la direction hors CST pour alerter et défendre les conditions de travail. Nous avons ainsi récemment rencontré le nouveau Maire et obtenu la restructuration rapide des locaux du service accueil afin de répondre à une alerte à la souffrance au travail des agents de ce service.

LA FORMATION ET L'ACCES A L'INFORMATION SYNDICALE EST UN DROIT POUR TOUS LES FONCTIONNAIRES – Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 - articles L 215-1 et L 215-2 du Code Général de la Fonction Publique

- Pour toute question qui nous concerne, qui **VOUS concerne**, n'hésitez donc pas à nous contacter, pour échanger sur les sujets qui vous interrogent ou pour obtenir un **rendez vous personnalisé en toute confidentialité (possibilité d'obtenir une Autorisation Spéciale d'Absence sans impact sur votre salaire)**. Nous vous accueillerons à notre local syndical de la Maison de la Famille à Feytiat ou dans les bureaux du syndicat départemental **LA FSU TERRITORIALE 87**

VOUS POUVEZ COMPTER SUR VOS REPRESENTANTS FSU

- **Fabrice COMES** - Membre du Bureau Délibératif National du SNUTER FSU
Co-Secrétaire Départemental de La FSU Territoriale 87
Secrétaire de la section FSU et élu titulaire au CST de la Ville de Feytiat
- **Marylin CLAUD** – élue titulaire FSU au CST de la Ville de Feytiat
- **Pierre BLANCHARD** et **Alexandre MORLAY** – élus suppléants FSU au CST de la Ville de Feytiat

